DOSSIER DE PRESSE

6 pages – 9/11/16

Contact Presse :

Laure LE GALL
Directrice de la communication
Tél : 28 02 63 –75 35 25
laure.legall@cma.nc

Célia GRONDIN
Chargée de communication
Tél : 28 02 64
celia.grondin@cma.nc

LA TRANSMISSION :
UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

La transmission, entre opportunité et continuité

Les entreprises artisanales représentent près de 11 600 établissements et plus de 6 000 salariés et apprentis. Aujourd'hui, nombreuses sont celles qui disparaissent avec l'arrêt d'activité du chef d'entreprise.

Pour d'éventuels repreneurs ces entreprises représentent pourtant une opportunité : machines, immobilier, salariés compétents, continuité pour la clientèle, les fournisseurs et les partenaires de l'entreprise sont des atouts qui maximisent les chances de réussite du porteur de projet.

Du côté des cédants, la transmission d'entreprise peut être une solution pour ceux qui veulent rebondir sur un autre projet, sans voir leur entreprise disparaître : changement d'activité, déménagement, expatriation...Et pour ceux qui approchent de l'âge de la retraite et dont l'activité répond aux critères pour une transmission, c'est un moyen de récupérer un capital et de pérenniser leur métier, leurs savoir-faire, et les emplois.

Un fort potentiel de développement en Nouvelle-Calédonie

Selon l'ISEE, 21 % des chefs d'entreprise calédoniens (artisans, mais également commerçants et agriculteurs) ont aujourd'hui plus de 55 ans. Ils doivent pouvoir être mieux informés sur les potentialités offertes par la transmission d'entreprise.

En effet, nombre d'entre eux ne pensent pas toujours que leur patrimoine professionnel peut avoir de la valeur. Dans l'artisanat : salons de coiffure, d'esthétique, garages automobile, menuiseries, entreprises de peinture, boulangeries, boucheries, snacks, fleuristes, bijouteries, taxis, prothésistes dentaires etc… Toutes ces activités disposent d'un fonds de commerce valorisable sur le marché local. L'entreprise transmissible possède idéalement un outil de production, un bail commercial, une clientèle fidélisée et une rentabilité éprouvée dans le temps.

La Chambre de métiers et de l'artisanat, qui agit depuis plusieurs années dans le domaine de la transmission-reprise constate que la transaction d'entreprise demeure marginale au regard du potentiel existant.
Environ 30 entreprises artisanales se radient chaque année en présentant un acte de vente de leur activité. Ces reprises représentent en Nouvelle-Calédonie 2 % des immatriculations au Répertoire des métiers, contre 13 % en métropole*.
Pour l'ensemble du secteur marchand non agricole, une moyenne de 88 entreprises est déclarée en reprise chaque année.**

Quelques chiffres sur le potentiel de la transmission/reprise dans les métiers de l'artisanat en Nouvelle-Calédonie :

Bâtiment **706 entreprises** ont plus de 10 ans d'ancienneté et leur chef a + de 55 ans. **923 salariés** travaillent au sein de ces entreprises. **23% des entreprises** artisanales ayant des salariés ont à leur tête un chef ayant 55 ans ou plus. **Services à la personne** **755 entreprises** ont un chef qui a + de 55, soit **28% des entreprises** du secteur. En réparation automobile, 56 entreprises ont plus de 10 ans d'ancienneté et leur chef a 60 ans ou plus.	**Fabrication-Production** **536 entreprises** ont un chef qui a + de 55 ans, soit 28% du secteur. **Alimentation :** **243 entreprises** ont un chef qui a + de 55 ans, soit 35% du secteur. Dans la boucherie, 1/3 des entreprises, ont actuellement à leur tête un chef qui a plus de 60 ans. Depuis 2006, 7 établissements ont disparu alors que la population a augmenté de 16%.

**Sources : Répertoire des métiers CMA-NC et Assemblée Permanente des Chambres de métiers 2013*
*** Source : ISEE, moyenne annuelle de 2010 à 2015.*

La transmission : un enjeu social, un enjeu économique

La transmission d'entreprise représente un enjeu social de taille, avec au 1er janvier 2016 près de 1 700 artisans qui sont encore en activité à 60 ans passés et en l'absence de système de retraite par répartition dédié aux travailleurs indépendants, dans un contexte de vieillissement de la population et une moyenne d'âge constaté de cessation d'activité à 67 ans parmi les artisans.

La transmission d'entreprise est également un enjeu économique.
Au niveau de la création d'entreprise, certains marchés apparaissent saturés. D'autres se contractent dans la conjoncture économique actuelle et les financeurs hésitent à accorder leur confiance aux porteurs de projet.
La reprise d'entreprise apparait comme une opportunité d'entrée sur le marché sans partir de zéro, en s'appuyant sur une rentabilité qui sécurise l'avenir de l'activité.

Dotée d'un véritable potentiel de développement en Nouvelle-Calédonie, et dans un contexte de ralentissement économique, la transmission-reprise constitue une voie de développement économique alternative à la création d'entreprise.

C'est pourquoi les élus consulaires ont inscrit « le développement de la transmission d'entreprise » dans leur Schéma Directeur de l'Artisanat 2015-2019, renforçant ainsi pour les années à venir l'action de la Chambre de métiers et de l'artisanat sur ce thème. L'objectif de la CMA-NC est d'accompagner la transmission et d'encourager la reprise d'entreprise pour en faire un nouveau levier d'entreprenariat.

LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE : UN PARCOURS QUI S'ANTICIPE

L'anticipation, la clé d'une transmission réussie

La transmission est une étape stratégique dans la vie de l'entreprise. Elle n'est pas une fin mais un développement qui participe à la continuité de l'activité. Cette démarche ne s'improvise pas et nécessite de l'anticipation et de la préparation de la part du cédant.

Préparer l'entreprise à la vente, trouver un repreneur, se préparer à céder son activité, identifier les bons interlocuteurs, contractualiser la cession, … nombreuses sont les étapes pour parvenir à céder son entreprise dans de bonnes conditions.
Par ailleurs, le repreneur aura lui-même également des étapes d'analyse de l'activité, de prise de décision et de demande de financement à réaliser, qui allongent le temps de la transaction.

Le réseau des acteurs de la transmission et la reprise d'entreprise

A chaque étape son expertise : évaluation de l'entreprise, préparation à la vente, actes et modalités juridiques et fiscales, financement de la reprise…

Face à la diversité des acteurs publics et privés intervenants dans le processus de transmission et de financement de la reprise d'une entreprise, le rapprochement et la consolidation de ce réseau apparait comme un enjeu majeur pour développer la reprise des petites entreprises en Nouvelle-Calédonie et accompagner les cédants et repreneurs.
Les « journées de la transmission » marquent le souhait de la CMA-NC de favoriser une collaboration fructueuse entre les différents acteurs.

POURQUOI LES JOURNÉES DE LA TRANSMSSION ?

En organisant ***« Les journées de la transmission »*** le mercredi 16 et jeudi 17 novembre 2016, l'objectif de la CMA-NC est triple :

+ **Mobiliser le réseau des spécialistes** : Chambre de métiers et de l'artisanat, notaires, experts-comptables, financeurs privés et publics, juristes… Dans le cadre d'une table ronde, tous les représentants des acteurs majeurs de la transmission et de la reprise d'entreprise seront réunis pour échanger sur les opportunités et leviers de développement de la reprise d'entreprises en Nouvelle-Calédonie.

+ **Faire connaître aux artisans les potentialités offertes par la transmission** et inciter un nombre croissant de chefs d'entreprise à penser à cette démarche pour l'avenir. Dans cette optique, près de 1 700 chefs d'entreprises ont été ciblés en province sud et personnellement invités à une réunion d'information, ainsi qu'à des rendez-vous gratuits avec les spécialistes.

+ **Mettre en lumière l'anticipation et la préparation nécessaires** à ce parcours aux étapes incontournables. La réussite de la reprise est en effet largement dépendante de la qualité de la transmission.

L'événement est placé sous le signe du partage d'expériences. Ces journées permettront de renforcer le réseau, d'informer les chefs d'entreprises sur le potentiel que représente la transmission, et d'orienter les « transmetteurs-repreneurs » vers les bons interlocuteurs.

LE PROGRAMME DES JOURNÉES DE LA TRANSMISSION
16 ET 17 NOVEMBRE 2016

MERCREDI 16 NOVEMBRE de 8h00 à 11h30, au siège de la CMA-NC à Nouville:
Table ronde « Comment développer la reprise des petites entreprises en Nouvelle-Calédonie ? »

Les spécialistes de la transmission seront réunis pour échanger sur la reprise d'entreprise en Nouvelle-Calédonie et les opportunités qu'elle représente comme levier de développement économique.

Les spécialistes présents à la Table Ronde :

- Henri SHIU, pour la Province Sud
- Laurent KASANWARDI, pour la Province Nord
- Brigitte HOARAU, pour l'AFD
- Ambre EONO, pour la BNC
- Eric JAROSSAY, pour la BCI
- Isabelle LARAN, pour INITIATIVE NC
- Cécile FLORES MANRIQUE, expert-comptable
- Olivier DESOUTTER, notaire
- Isabelle DERRIEN, juriste
- Dao DERUY, pour la CCI
- Fanny CONTENSOU, pour la Chambre d'Agriculture
- Alexia BASSET, directrice du service de développement économique de la CMA-NC
- Christelle VANHEE, conseillère transmission/reprise à la CMA-NC
- Armando Gregory, responsable de l'offre de service province Sud à la CMA-NC
- Franck TARRATRE, pour Action Entreprises (cabinet spécialisé dans la transaction d'entreprise)
- Hugues MORIVAL, pour Cessions Acquisitions (cabinet spécialisé dans la transaction d'entreprise)
- Christophe BADDA, pour Auclair Dupont (Transaction, audit et conseil)

MERCREDI 16 NOVEMBRE de 17h00 à 20h00 en salle Bessières au siège de la CMA-NC à Nouville:
Réunion d'information à destination des artisans « les étapes d'une transmission réussie » - *Entrée gratuite sur inscription au 28 02 68*

Pour faire bénéficier les artisans de l'éclairage de professionnels de la transmission et de conseils en la matière, et de témoignages d'artisans ayant transmis leur entreprise.
En présence de:

- Marc CHEVRY, expert-comptable
- Véronique CHODKO et Emilie BRIGHTON, juristes
- Franck TARRATRE, gérant Action Entreprises (cabinet spécialisé dans la transaction d'entreprise)
- Hugues MORIVAL, gérant Cessions Acquisitions (cabinet spécialisé dans la transaction d'entreprise)
- Christophe BADDA, associé Auclair Dupont (Transaction, audit et conseil)
- Christelle VANHEE, conseillère transmission-reprise à la CMA-NC

JEUDI 17 NOVEMBRE de 8H00 à 12H00 au siège de la CMA-NC à Nouville :
Rendez-vous individuels, gratuits et confidentiels à destination des artisans avec les spécialistes de la transaction d'entreprise – *Sur inscription au 28 02 68*

Durant une matinée juristes, notaires, experts-comptables et conseillers CMA seront présents pour échanger en entretiens individuels et confidentiels avec les artisans et les aiguiller sur leur projet de transmission. Les chefs d'entreprises artisanales intéressés peuvent choisir leurs interlocuteurs et prendre RDV auprès de la CMA-NC : 28 02 68 ou eco@cma.nc

DU 7 au 17 NOVEMBRE, à l'accueil du Siège de la CMA-NC à Nouville :
Affichage public de 50 annonces d'entreprises à reprendre

Pour prendre connaissance des entreprises actuellement en vente en Nouvelle-Calédonie, dans tous les secteurs d'activité, avec l'appui de la CMA-NC, ACTION ENTREPRISES et CESSIONS ACQUISITIONS.

LA CMA-NC AUX CÔTÉS DES CEDANTS ET DES REPRENEURS

Depuis 2006, la CMA-NC propose un service d'accompagnement aux artisans désireux de céder ou de reprendre une entreprise. Des actions sont mises en place pour informer, orienter et conseiller gratuitement les artisans dans leur démarche :

+ **Diagnostic transmission** qui présente un état des lieux de l'entreprise et les préconisations à mettre en œuvre en vue de préparer la vente,
+ **Estimation du fonds artisanal**,
+ **Diffusion d'annonces**,
+ **Mise en relation vendeur-repreneur**
+ **Edition du premier « Guide de la transmission » en novembre 2016** …

La transmission d'entreprises artisanales en chiffres*:

+ **Un conseiller spécialisé en transmission-reprise d'entreprise, basé à Nouméa**
+ **99 personnes informées**
+ **40 personnes accompagnées** tout au long de leur projet de transmission-reprise
+ **30 entreprises artisanales vendues chaque année**

+ **15 % des chefs d'entreprises artisanales** ont plus de 60 ans et demeurent en activité
+ **4 140 artisans** ont plus de 50 ans

**données au 1er janvier 2016, source CMA-NC*

L'artisanat en chiffre

- Près de 11 600 entreprises artisanales qui offrent leurs produits, prestations et services aux Calédoniens des trois provinces. Elles représentent plus du tiers du secteur marchand et 70% du secteur productif calédonien.

- Qu'elle soit entreprise individuelle ou société, l'entreprise artisanale compte moins de 10 salariés au moment de sa création et de son immatriculation auprès du Répertoire des métiers.

- L'entreprise artisanale est avant tout une entreprise à taille humaine. Si 78 % des artisans travaillent seuls, on dénombre près de 1 500 entreprises artisanales qui emploient en Nouvelle-Calédonie, et regroupent près de 5 700 salariés.

- Mosaïque de savoir-faire, l'artisanat calédonien représente 283 métiers différents.

- Le secteur du bâtiment regroupe 54 % des entreprises artisanales. Les activités de services à la personne représentent 23 % des entreprises. 16 % exercent dans le secteur de la fabrication-production et enfin 6 % dans l'alimentation.

Contact Presse :

Laure LE GALL
Directrice de la communication
Tél : 28 02 63 –75 35 25
laure.legall@cma.nc

Célia GRONDIN
Chargée de communication
Tél : 28 02 64
celia.grondin@cma.nc